



SAFRAN Nacelles
Le Havre

VOTRE FORCE POUR L'AVENIR



DECLARATION CGT LORS DU CHSCT DU 25 AVRIL 2018 AVIS SUR LE NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR ET CHARTRE DE NEUTRALITE

Le 25 avril 2018

Monsieur le président,

Avant même de procéder à la lecture des avis concernant le règlement intérieur et la charte de neutralité, je souhaite faire la déclaration suivante au nom de la CGT.

34 ans plus tard, nous pensions avoir tout vu en matière de négociation mais là, nous avons décroché le pompon.

C'est la première fois qu'un « cadre » était fixé et figé, ficelé et corseté par la direction générale SAFRAN, ne laissant aucune marge de manœuvre.

Dès lors, on l'a vu, les marges de discussion et négociations ont été quasi nulles. Ce fût pour nous un déni de démocratie. Pourtant notre usine historique a cette spécificité d'être en zone SEVESO, et non, on ne peut pas la comparer avec Saclay ou Toulouse, voire Pont Audemer.

S'agissant du contenu, que d'interdits, que de sanctions, que de répressions, que de coercition, de restrictions en tous genres.

Nous avons l'impression d'être passés de l'état policier à l'entreprise policière avec, autre sentiment, d'une stigmatisation de certaines catégories de personnel, de discrimination même !

Ainsi, sous couvert de sécurité, les bonnes vieilles recettes ont refait surface.

Mais vous pouvez vous référer à la loi, on a vu combien elle vous était favorable. Les vents du moment vous sont favorables et vous profitez pour durcir le ton, le climat social, pour rigidifier les contrôles, à un niveau jamais égalé.

Il est un fait assez curieux que ceux qui vont devoir le faire appliquer et donc fonctionner ne sont pas des modèles d'exemplarité. « Que celui qui n'a jamais péché, me jette la première pierre ! ». Nous ne citerons pas l'auteur de cette phrase par peur d'être accusé de prosélytisme. Mais tout de même, pour nous ce règlement intérieur est violent dans

l'intention, et aléatoire, interprétable dans son application et son contrôle. Notre inquiétude est grande quant à sa mise en œuvre. Merci EL KHOMRI !

Cerise sur le gâteau, la direction générale SAFRAN a imposé une charte dite de neutralité philosophique, politique et religieuse. C'est une décision unilatérale de la maison mère sans aucune négociation possible. C'est la loi EL KHOMRI qui a intégré cette disposition.

Cette charte n'a aucune valeur juridique, mais à sa lecture, on voit bien qu'elle vous permet d'élargir votre pouvoir disciplinaire.

Mais quelles ont été vos motivations pour mélanger des questions politiques, religieuses et philosophiques ? Comment justifiez-vous de traiter dans le même texte le port de vêtements de travail et le port de signes religieux ?

L'entreprise serait-elle un monde à part ? NON !

Nous pensons qu'il y a un mélange des genres qui entretient une confusion préjudiciable sur une prétendue neutralité que vous ne respectez pas, que ce soit lors des visites ou réunions politiques jusqu'aux prises de positions de nos dirigeants dans les débats de politique nationale.

Nous ne partageons pas votre vision de l'entreprise neutre où chaque salarié doit obéir et appliquer sans broncher vos directives.

Cette charte n'a pas à se substituer aux lois.

Si la laïcité permet la liberté de chacun dans ses convictions et pratiques religieuses, elle s'exerce dans un cadre démocratique et de droit.

La charte veut renforcer votre pouvoir d'employeur dans votre vision unilatérale des intérêts de l'entreprise, car, ne l'oublions pas, notre entreprise ne constitue pas un lieu de pleine démocratie, car chaque salarié, par son contrat de travail, est sous lien de subordination avec vous.

Tout dans la vie de notre entreprise, est l'objet de débats, de confrontations, sur le social, l'économique, les conditions de travail, la santé, et c'est la loi qui définit les droits individuels et collectifs grâce au code du travail notamment.

Cette même loi qui s'applique pour tous et partout, ne s'arrête pas aux portes de l'usine.

Pour conclure cette déclaration, au nom de la CGT, et de mémoire de syndicaliste, jamais les attaques contre le monde du travail n'ont été si nombreuses et si violentes, le dialogue social vilipendé.

Les deux documents finaux présentés ce matin se déclinent à l'envi, avec ce que je viens de décrire.

Pour la CGT
Fait à Gonfreville L'Orcher
Le 25 avril 2018